



Réseau National des  
Entreprises pour  
l'égalité des chances dans  
l'Education Nationale



**SOLDE - TAXE APPRENTISSAGE 2021**

**AGIR ENSEMBLE  
POUR AIDER LES JEUNES  
À RÉUSSIR DEMAIN**



«Le Réseau» est une association loi 1901 qui se définit comme « **le chaînon manquant** » entre le monde de **l'Entreprise et celui de l'Éducation**. Depuis la création de l'association en 2007, nous avons accompagné plus de 350 000 jeunes (collégiens, lycéens et étudiants de l'éducation prioritaire et des zones rurales isolées) répartis sur **18 académies en France métropolitaine**.

700

Plus de 700 établissements scolaires partenaires.

100

Plus de 100 entreprises privées et publiques avec lesquelles nous avons collaboré

3

3 ministères en soutien.



“ Face à la crise sanitaire actuelle, il est urgent de mettre nos 14 années d'expérience de la relation école-entreprise au service des jeunes les plus en difficulté afin d'éviter que celle-ci n'accroisse les inégalités déjà existantes, notamment par l'échec scolaire.



## NOS ACTIONS EN 2020

692

Stages de qualité effectués (classes de 3e, BTS et Bac Pro)

73

Interventions en classe de professionnels

73

Visites des sites d'entreprises

## Notre mission

Promouvoir le lien **école-entreprise** dans les **territoires défavorisés** au service de **l'égalité des chances**.

## Notre vocation

Être «Le Réseau» de ceux qui n'en ont pas. Nous apportons par la **découverte des métiers** une réponse adaptée aux difficultés que rencontrent **les jeunes les plus défavorisés** dans leur orientation et leur insertion professionnelle afin de lutter contre le **décrochage scolaire**.

## Pourquoi choisir «Le Réseau»

La **crise sanitaire actuelle** a accentué les **inégalités** déjà existantes chez les jeunes les plus en difficulté. Le risque de **décrochage scolaire** est très élevé pour ces derniers.

Choisir «Le Réseau» c'est soutenir un acteur historique et reconnu du **combat pour l'égalité des chances** dans l'Éducation nationale.

Depuis plus de 14 ans «Le Réseau» participe activement à :

- 1 Promouvoir tout type de métiers pour **une orientation scolaire active, participative et choisie**
- 2 **Ouvrir en faveur de la diversité** des profils et des carrières
- 3 **Libérer les potentiels** des jeunes pour **faciliter leur inclusion** dans l'Entreprise

390 915

Bénéficiaires des actions du «Réseau» depuis 2007

236 612 collégiens  
81 591 lycéens  
64 696 étudiants  
8 016 enseignants

## Nos priorités pour 2021

En 2021, «Le Réseau» prendra toute sa part pour soutenir **les jeunes les plus en difficulté**, et ce malgré les contraintes liées au contexte sanitaire actuel. Ainsi, nos objectifs se déclineront autour de **3 grands axes** :

- 1 **La digitalisation** de nos actions classiques (présentation de métiers et ateliers de coaching par visio-conférence, visites virtuelles de sites d'entreprises).
- 2 Proposer **davantage d'offres de stage de qualité aux élèves de 3e** dans les entreprises partenaires malgré le contexte actuel.
- 3 Développer le programme des «**cordées de la réussite**» dans les zones rurales isolées en créant des jumelages de cordées solidaires

## Comment soutenir «Le Réseau» en 2021

Le versement du «**solde de 13%**» de votre taxe d'apprentissage se fait directement aux organismes habilités de votre choix, tels que le nôtre (du 1er janvier au 31 mai 2021).

«Le Réseau» peut recevoir jusqu'à **30% du solde de votre taxe d'apprentissage en 2021.**

MASSE SALARIALE BRUT X 0,0068 X 0,13 X 0,30 = LE RESEAU

100% TAXE BRUTE (0,68% DE LA MASSE SALARIALE)

87% URSAAF

SOLDE 13%

AUTRES ORGANISMES

30% LE RESEAU

## POUR 1000 € VERSÉS EN 2021

450 €

Serviront à la digitalisation de nos actions et nouveaux programmes

350 €

Pour la mise en place du programme des "cordées de la réussite" dans les zones rurales isolées

200 €

Pour offrir des stages de qualité aux élèves de 3e des quartiers et des zones rurales isolées



“ Depuis 3 ans, le monde associatif doit faire face à un **désengagement massif de l'État**. Votre soutien, via le **versement de la taxe d'apprentissage**, constitue aujourd'hui pour nous la **source de financement la plus importante**.

\* Avant la dernière réforme, «Le Réseau» pouvait prétendre à 6% du montant total de votre taxe d'apprentissage, aujourd'hui seulement à 3,9%.



Vous décidez du choix de l'affectation de votre solde de la taxe d'apprentissage. Pour nous soutenir, il suffit de nous retourner complété : **LE FORMULAIRE DE VERSEMENT QUE VOUS TROUVEREZ CI-JOINT.**

Vous trouverez «Le Réseau» dont la désignation est : **RESEAU NATIONAL DES ENTR POUR EGALITE DES CHANCES - SIRET: 49511099100033** dans la liste dérogatoire nationale de la préfecture d'Île-de-France.

## VOTRE CONTACT

Alexandre Hascoët - Délégué Général Adjoint  
E: alexandre.hascoet@lereseau.asso.fr  
T: 01 49 98 51 35



DEMAIN

ENSEMBLE



“ Permettre une orientation choisie et non subie des élèves dès la 3e.

Parmi les entreprises qui nous soutiennent, celles-ci nous ont versé leur « solde 13% » en 2020



Malgré la crise sanitaire, 13 893 jeunes de l'Éducation prioritaire et des zones rurales isolées ont pu bénéficier de nos actions en 2020

merci